

Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°23

Période du 11 au 20 août 2023



SOMMAIRE

- IncurSION modérée des vents de mousson sur l'ensemble du pays ;
- Cumuls pluviométriques décennaires excédentaires à similaires par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Hausse des températures moyennes et des humidités relatives moyennes de l'air sous abri par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Situation agricole ;
- Suivi de la végétation par satellite ;
- Perspectives pour la semaine à venir ;
- Prévisions saisonnières ;
- Conseils agrométéorologiques.

I Situation pluviométrique

La deuxième décennie du mois d'août 2023 a été caractérisée par une activité modérée de la mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décennales oscillant entre 10,6 mm à Laba et 196,4 mm à Gogo.

La deuxième décennie du mois d'août 2023 a été caractérisée par une incursion modérée des vents de mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs de pluie décennales enregistrées ont varié de **10,6 mm** en trois (3) jours à **Laba** dans la province du Sanguié à **196,4 mm** en six (6) jours à **Gogo** dans le Zoundwéogo (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **excédentaires à similaires** sur la majeure partie du pays. Cependant, la situation pluviométrique a été **déficitaire** dans quelques localités des régions de l'Est, du Centre-est, du Centre-Nord, du Centre, du Plateau Central, du Centre-Ouest, du Nord, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun (figure 2).

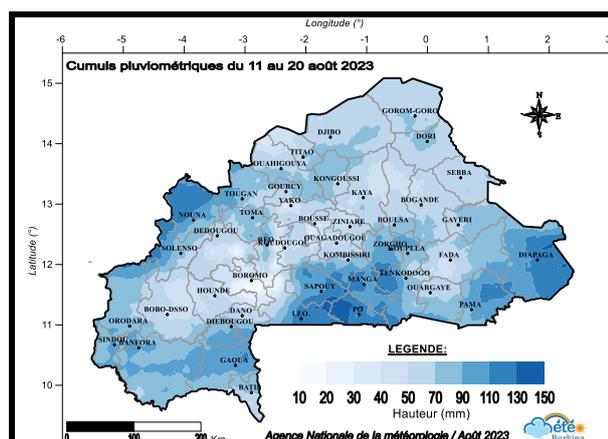


Figure 1 : Cumuls pluviométriques à la deuxième décennie d'août 2023.

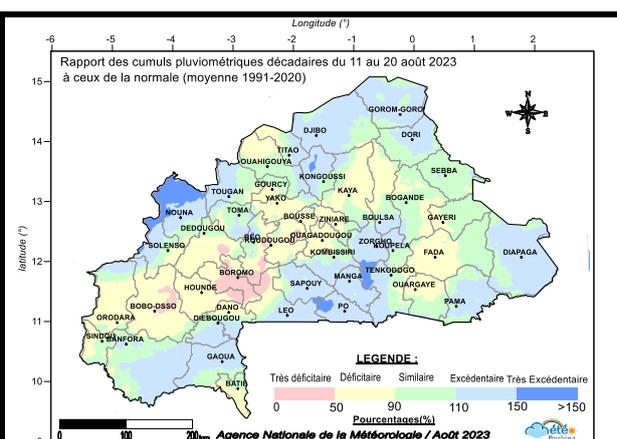


Figure 2 : Rapport des cumuls pluviométriques décennales du 11 au 20 août 2023 à ceux de la normale (moyenne 1991-2020).

Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 20 août 2023, ils ont évolué entre **312,6 mm** en vingt-sept (27) jours à **Korsimoro** dans la province du Sanmatenga et **806,8 mm** en quarante (40) jours à **Gogo** dans la province du Zoundwéogo (figure 3). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **similaires** sur la majeure partie du territoire national. Cependant, la situation pluviométrique a été **déficitaire** dans plusieurs localités des régions de l'Est, du Centre-Nord, du Nord, du Plateau Central, du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (figure 4).

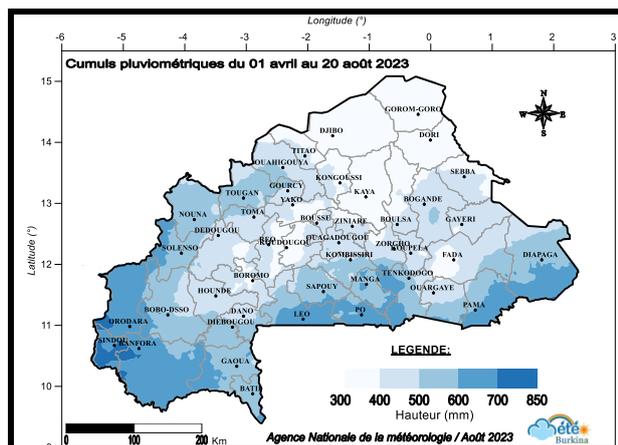


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 20 août 2023.

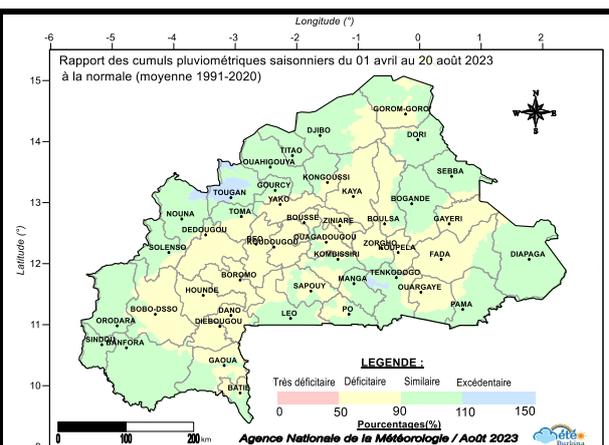


Figure 4 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1^{er} avril au 20 août 2023 à la normale 1991-2020.

Comparés à l'année précédente, ces cumuls pluviométriques ont été **similaires à excédentaires** sur la majeure partie du pays. Néanmoins, une situation pluviométrique **déficitaire** a été enregistrée dans certaines localités des régions du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, de l'Est, du Centre, du Plateau Central et de la Boucle du Mouhoun (figure 5).

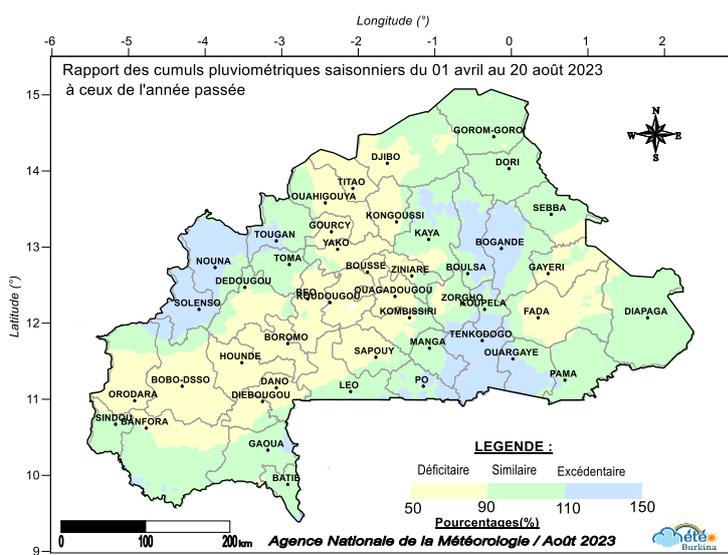


Figure 5 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1^{er} avril au 20 août 2023 à ceux de l'année précédente.

II Situation Agrométéorologique

Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes ainsi que les humidités moyennes relatives de l'air sous abri ont connu une légère hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).

2.1 Evolution de la température moyenne sous abri

Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri se sont étendues entre **25,4 °C** à **Ouéléni** dans la province de la Léraba et **29,4 °C** à **Gorom-Gorom** dans la province de

l'Oudalan (figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont accusé une hausse sur l'ensemble du pays (figure 7).

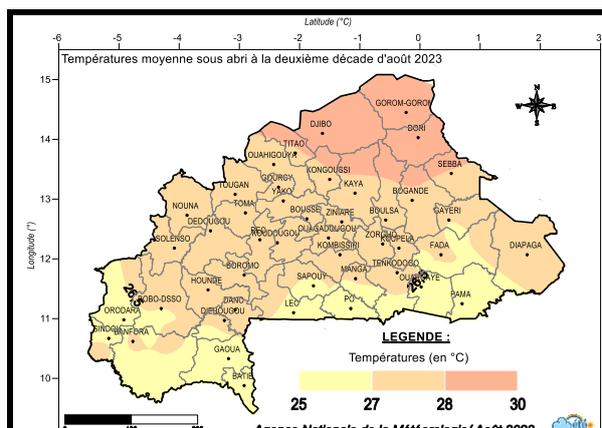


Figure 6 : Températures moyennes sous abri à la deuxième décennie d'août 2023.

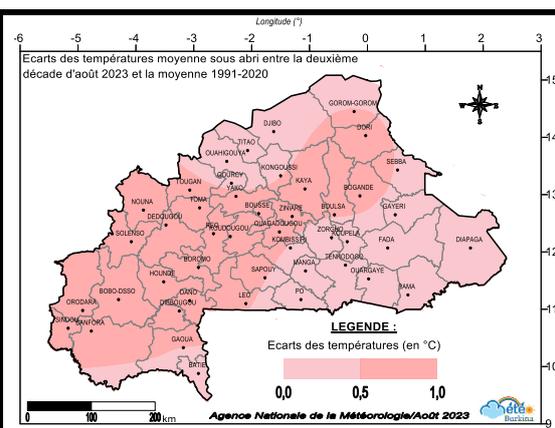


Figure 7 : Ecart des températures moyennes entre la deuxième décennie d'août 2023 et la moyenne (1991-2020).

2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la deuxième décennie du mois d'août 2023, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **74 % à Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **92 % à Niangoloko** dans la Comoé (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur l'ensemble du pays (figure 9).

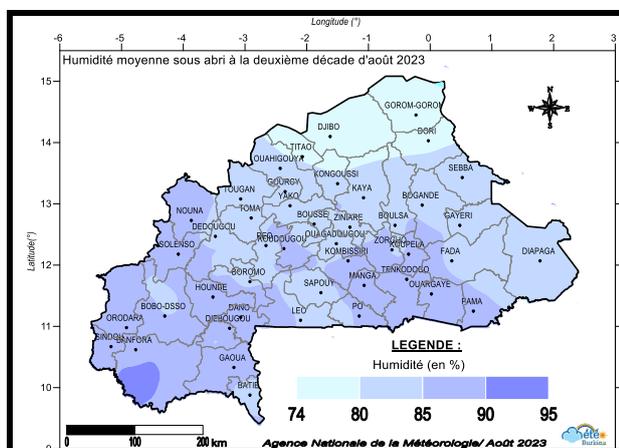


Figure 8 : Evolution de l'humidité relative moyenne à la deuxième décennie d'août 2023.

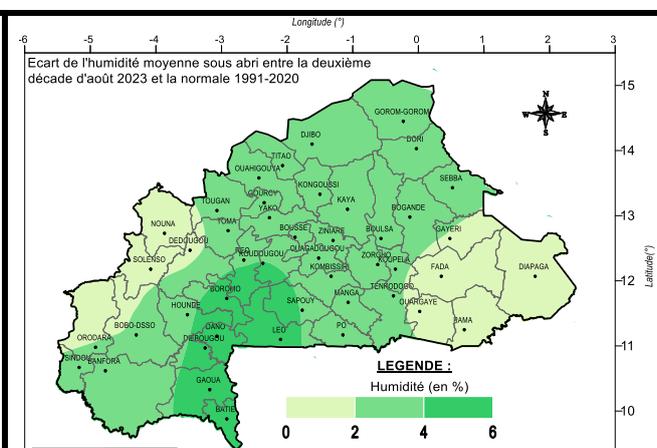


Figure 9 : Ecart de l'humidité relative moyenne entre la deuxième décennie d'août 2023 et la moyenne (1991-2020).

III Situation agricole

A la deuxième décennie du mois d'août 2023, les principales opérations culturales observées dans les différentes régions agricoles sont essentiellement la poursuite des sarclages, l'épandage des engrais, les traitements phytosanitaires et les butages. Les opérations de

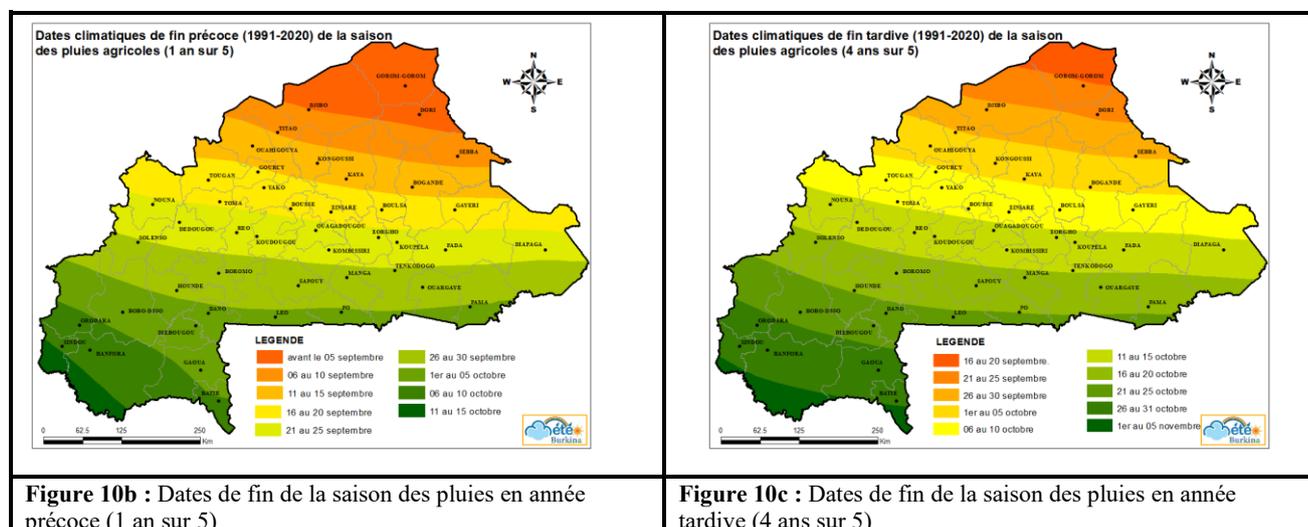
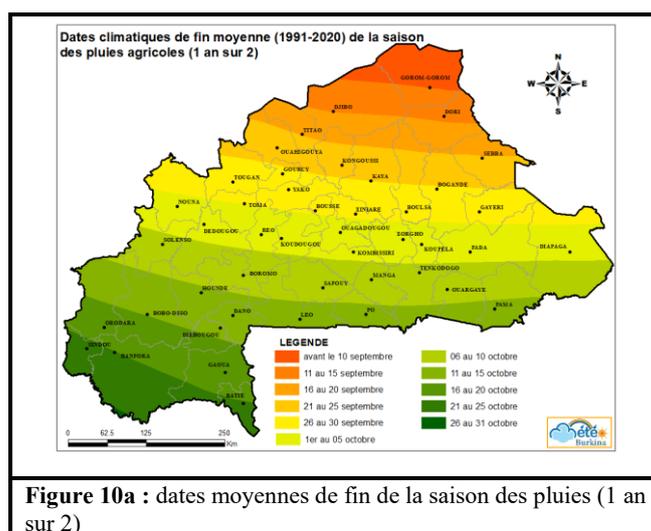
sarclage sont à un taux de réalisation compris entre 50 et 100% sur l'ensemble des régions agricoles.

Les récoltes du maïs et des arachides se poursuivent principalement dans certaines localités de la moitié sud du pays.

Les stades phénologiques observés sur l'ensemble des régions agricoles sont essentiellement le tallage, la montaison/ramification, la floraison et l'épiaison/fructification. On note aussi la maturation du maïs et des arachides dans la zone soudanienne du pays.

La situation phytosanitaire est marquée par des attaques de Chenilles Légionnaires d'Automne dans plusieurs régions agricoles, mais dans l'ensemble la situation est sous contrôle. Aussi, il est recommandé d'accroître la surveillance pour anticiper les risques de maladies cryptogamiques des feuilles et la présence d'éventuelles chenilles, en ces périodes où les humidités sont très élevées et les surfaces foliaires constamment humectées ;

Les figures 10a, 10b et 10c ci-dessous indiquent les différentes dates climatiques (moyenne 1991-2020) de fin de la saison des pluies en année moyenne, précoce et tardive.



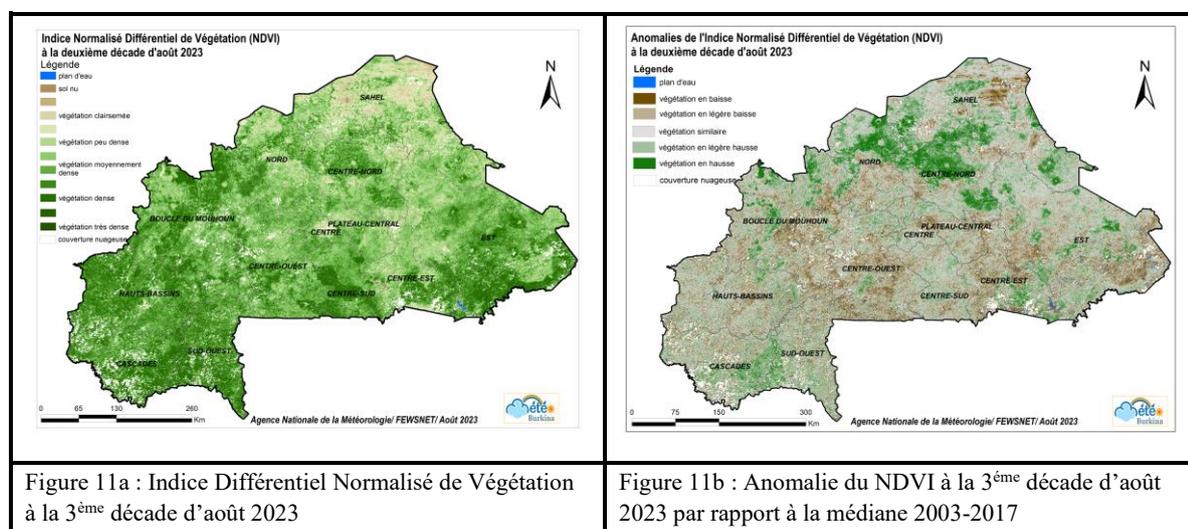
IV. Suivi de la végétation

Indice de végétation

Le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime l'activité chlorophyllienne des végétaux et constitue ainsi une mesure de la quantité et de la vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée.

A la deuxième décennie du mois d'août 2023, la végétation est peu dense sur la majeure partie du pays avec un couvert végétal beaucoup plus dense dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ainsi que dans la moitié sud des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est. On note également dans ces mêmes régions une amélioration du couvert végétal par rapport à la décennie précédente (figure 11a).

Par rapport à la médiane historique (2003-2017), nous observons des conditions de croissances végétatives en retard, voire similaires dans la majeure partie du territoire national. Cependant, une avancée de la croissance végétative est observée dans certaines localités des régions du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun (figure 11b).



V. Perspectives pour la période du 23 au 29 août 2023

La période du 23 au 29 août connaîtra une faible activité pluvieuse sur l'ensemble du pays. Toutefois, **des passages de formations pluvio-orageuses sont attendus sur la majeure partie du territoire en début de période et entre le 25 et le 26 août 2023.** Les cumuls pluviométriques hebdomadaires pourraient **excéder 100 mm dans certaines localités des régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest** (Figure 12). Les températures minimales

seront en moyenne comprises entre 20 °C et 27 °C, tandis que les maximales varieront entre 30 °C et 37 °C (Figures 13 et 14).

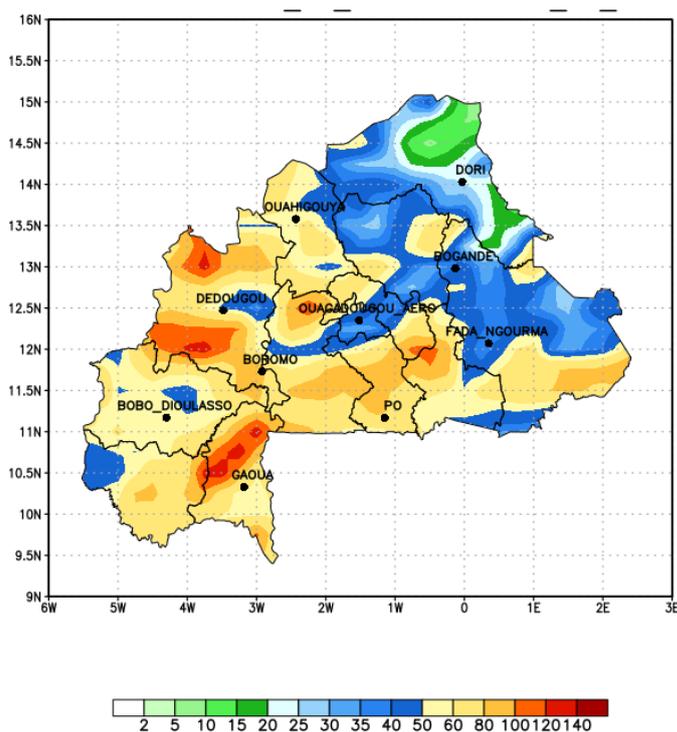


Figure 12 : cumuls pluviométriques prévus du 23 au 29 août 2023 (Source NOAA GFS)

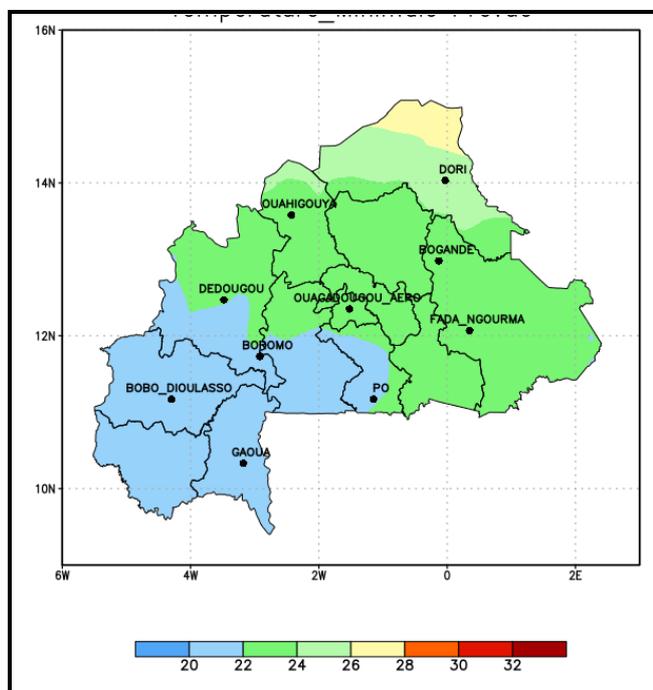


Figure 13 : Températures minimales prévues du 23 au 29 août 2023 (Source NOAA GFS)

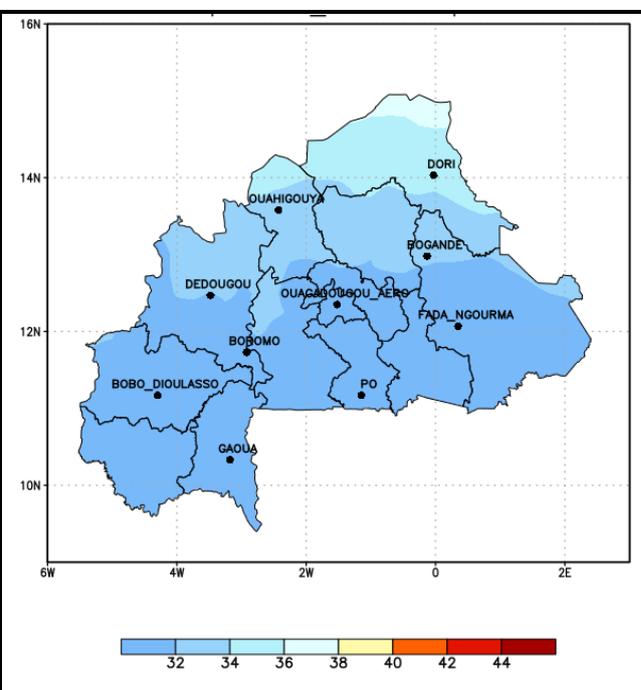


Figure 14 : Températures maximales prévues du 23 au 29 août 2023 (Source NOAA GFS)

VI. PRÉVISIONS SAISONNIÈRES 2023

1. Prévision des cumuls pluviométriques

Pour la période Août-Septembre-Octobre (ASO) de 2023, il est attendu des cumuls pluviométriques Excédentaires à tendance normale sur les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Sud, du Centre, du Plateau central, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun et la partie Nord des régions du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins.

Pour la région des Cascades et la partie Sud des régions du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins, il est prévu des cumuls pluviométriques normaux à tendance Excédentaire (Figure 15)

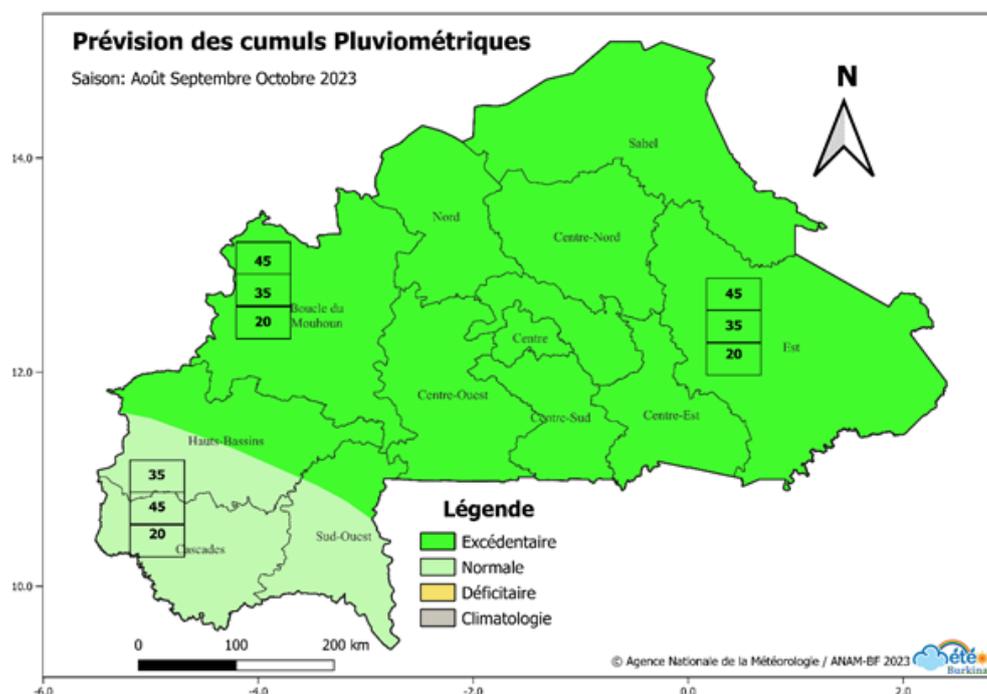
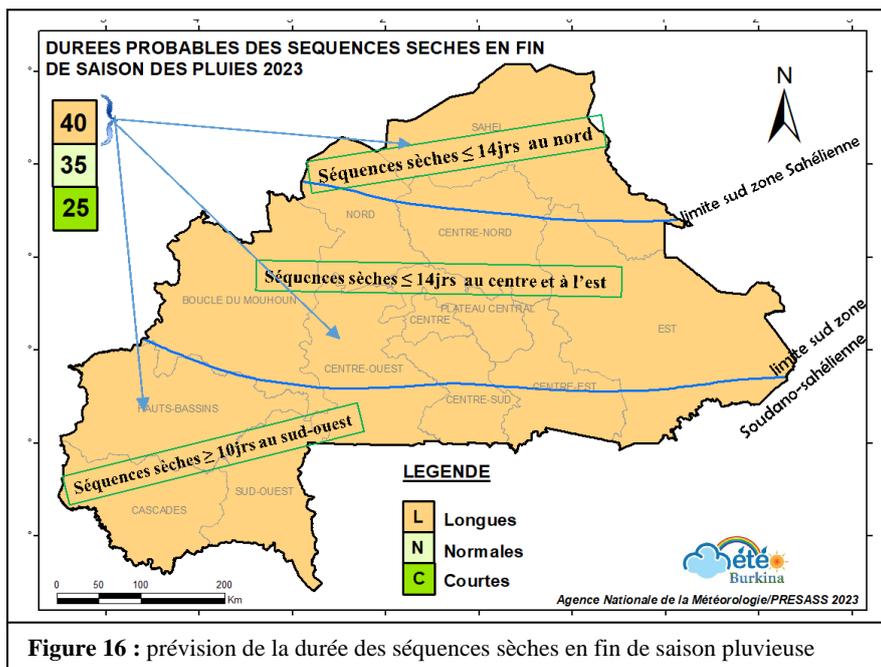


Figure 15 : Prévision des cumuls pluviométriques pour la période Août à Octobre 2023

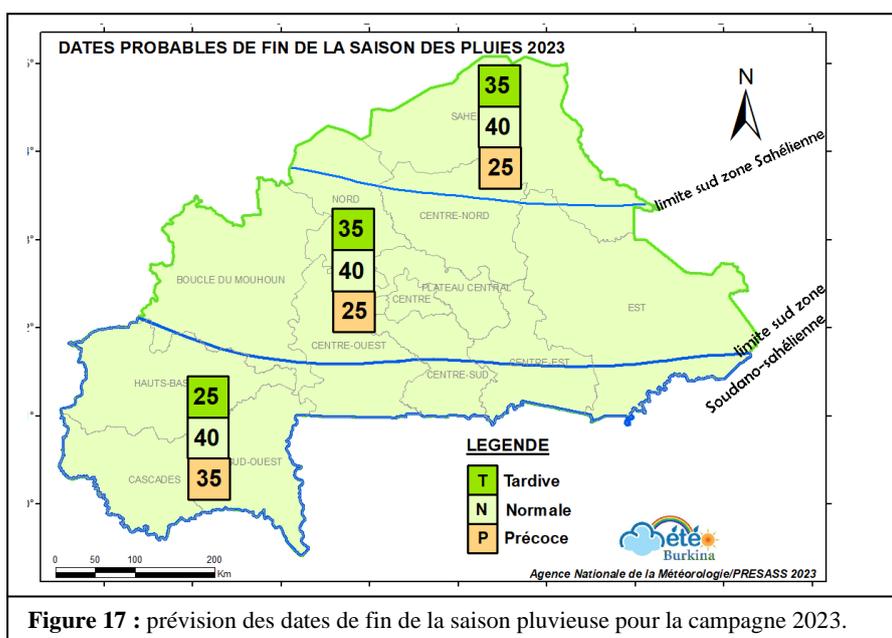
2. Prévision des séquences sèches en fin de saison des pluies

Vers la fin de la saison des pluies, il est attendu des séquences sèches dont la durée pourrait être longue à proche de la moyenne comparativement à la normale établie sur la période de référence 1991-2020 sur l'ensemble du pays (figure 16).



3. Prévision des dates de fin saison

La fin de la saison des pluies pourrait être normale avec une tendance tardive dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes du pays. Pour la zone soudanienne, une fin normale avec une tendance précoce est attendue comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (figure 17).



Quelques conseils pratiques à certains secteurs socio-économiques

❖ Au regard du risque d'inondations :

Le caractère globalement pluvieux attendu sur le pays présage des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de cultures, de récoltes, de biens matériels et des vies animales et humaines dans certaines localités exposées. À cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation des zones inondables (habitations et cultures) ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- cultiver des spéculations adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- suivre de près les seuils d'alertes dans les sites à haut risque d'inondations, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays.

❖ Au regard du risque de maladies :

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (le choléra, la malaria, la dengue et la bilharziose, etc.).

De même les séquences sèches moyennes attendues sur le pays, pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération des germes et ennemies de cultures. À cet effet, il est recommandé de :

- disponibiliser les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de l'eau ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alertes sur les maladies à germes climato-sensibles ;
- prévenir les maladies en vaccinant les populations et les animaux ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (Chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

❖ Au regard du risque de sécheresse :

Il n'est pas exclu d'observer des séquences sèches relativement longues pouvant entraîner le déficit hydrique dans certaines localités du pays. Pour atténuer les risques sur les semis et la croissance des cultures, il est recommandé de :

- choisir les espèces et variétés tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- diversifier les pratiques agricoles, par la promotion de l'irrigation et du maraichage ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil.

